



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### INGENICO ADRESSE UNE LETTRE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'HYPERCOM

Neuilly sur Seine – le 8 février 2008

Ingenico annonce aujourd'hui avoir adressé au Conseil d'administration d'Hypercom Corporation (NYSE : HYC) (« Hypercom ») une lettre proposant d'acquérir en numéraire toutes les actions Hypercom en circulation au prix de 6,25 \$ par action. L'offre est soumise aux modalités et conditions stipulées dans la lettre.

Philippe Lazare, Directeur général d'Ingenico, a déclaré « Nous estimons que notre offre représente une valorisation incontestable pour les actionnaires d'Hypercom. A notre grand regret, et malgré la preuve de notre capacité à financer l'opération et notre demande de pouvoir procéder aux investigations d'usage, Hypercom ne s'est pas montrée coopérative pour s'engager dans un processus usuel en la matière. Nous sommes disposés à conclure rapidement la transaction, mais nous n'y donnerons pas suite si Hypercom devait réaliser l'acquisition projetée de l'activité de terminaux de Thalès. Nous sommes d'avis que cette opération entre Hypercom et Ingenico génèrerait une création de valeur significative pour les actionnaires des deux sociétés, et demandons expressément au Conseil d'administration d'Hypercom d'étudier attentivement cette offre ».

Ci-joint, pour information seulement, la traduction officieuse d'anglais en français du texte intégral du courrier envoyé le 5 février 2008.

Aux membres du Conseil d'administration  
à Mr. Norman Stout  
Président du Conseil d'administration  
à Mr Philippe Tartavull  
Chief Executive Officer  
Hypercom Corporation  
2851 West Kathleen Road  
Phoenix, AZ 85053  
USA

Le 5 février 2008

Messieurs,

Pour faire suite à nos récentes conversations et communications, nous souhaitons réitérer notre intérêt à acquérir Hypercom. Nous comprenons que vous procédez actuellement à une acquisition stratégique, mais nous estimons que notre offre présente une meilleure alternative en termes de valeur pour vos actionnaires. L'objet de ce courrier est de lever toute ambiguïté et de vous résumer formellement notre offre, dont les principales modalités sont les suivantes.

Après une analyse supplémentaire du dossier, nous sommes prêts à offrir aux actionnaires d'Hypercom un minimum de 6,25 \$ par action, en numéraire. Après avoir réalisé les *due diligences d'usage*, nous pourrions être en mesure de relever le prix de notre offre sur la base des informations recueillies. Cette offre reflète actuellement une prime de 52% sur le cours de bourse actuel d'Hypercom et une prime de 83% sur sa valeur d'entreprise actuelle. Sur la base des analyses que nous avons effectuées, nous estimons que ces primes sont sensiblement supérieures aux primes offertes sur d'autres acquisitions de sociétés technologiques américaines.

Nous avons reçu l'assurance de pouvoir financer l'opération, et en aucune façon l'opération ne serait soumise à une clause suspensive de financement. Nous avons en outre, avec nos conseils juridiques, examiné l'opération de façon approfondie au regard des diverses réglementations en vigueur et nous ne voyons aucun obstacle significatif à son exécution. Nous comprenons que votre accord avec Thales vous donne le droit, conformément aux obligations fiduciaires de votre Conseil d'administration, de poursuivre l'opération avec nous. Nous sommes prêts à discuter avec vous du partage des coûts qui pourraient incomber à Hypercom à cet égard. Bien que l'accord définitif reste soumis à l'approbation finale de notre conseil d'administration, celui-ci a déjà examiné la présente offre et lui est favorable. L'approbation des actionnaires d'Ingenico n'est pas nécessaire.

Notre proposition repose sur des informations publiques et reste soumise à la réalisation des diligences confirmatoires. Nous sommes prêts à les commencer immédiatement. Notre connaissance de votre activité et votre coopération devraient nous permettre de les réaliser rapidement et de signer un accord définitif d'ici dix jours. Ingenico est disposée à signer un accord de confidentialité approprié. Nous coopérerons avec votre équipe afin de minimiser toute perturbation éventuelle de vos activités et afin de ne pas gêner vos salariés.

Notre proposition est conditionnée par, mais n'est pas limitée à (1) la réalisation de due diligences satisfaisantes, (2) la négociation et la conclusion d'un accord de fusion définitif ainsi que des documents auxiliaires et (3) l'obtention de l'approbation des Conseils d'administration d'Hypercom et d'Ingenico.

Nous sommes prêts à discuter tous les aspects de notre proposition avec vous et vos avocats-conseils le plus tôt possible, à votre convenance. Nous pensons que la valeur de notre offre est incontestable pour toutes les parties concernées, notamment les actionnaires d'Hypercom.

Dans l'attente d'avoir vos nouvelles, je vous prie de croire, Messieurs, en l'assurance de ma parfaite considération.

Philippe LAZARE

Directeur général

## **A propos d'Ingenico**

Dans le monde entier, les banques et les professionnels du commerce confient à Ingenico l'acceptation sécurisée et performante de leurs transactions électroniques. Les solutions Ingenico s'appuient sur des technologies éprouvées, des standards établis et une ergonomie inégalée pour offrir un niveau optimal de fiabilité, de polyvalence et de confort d'utilisation. Cette large gamme de produits est complétée par un ensemble de services et de partenariats qui permettent aux professionnels de nombreux secteurs d'activités d'accepter des transactions en toute circonstance. Plus d'informations sur Ingenico : [www.ingenico.com](http://www.ingenico.com).

Ce communiqué ne saurait constituer une offre, une sollicitation d'offre d'achat de valeurs mobilières de placement ou une sollicitation de vote ou d'approbation. Les déclarations représentant des « déclarations prospectives » reposent sur des estimations et hypothèses actuelles, qui sont soumises à des risques et à des incertitudes. Toutes les informations contenues dans ce communiqué sont en date du 8 février 2008. Ingenico ne garantit en aucune façon la mise à jour des déclarations prospectives afin qu'elles concordent avec des événements futurs ou des changements dans les prévisions de la société.

**Contacts:**

**FININCOM**

**Jérôme Goaër**

+33 1 40 71 32 95

j.goaer@finincom.com

**Valérie Sabineu**

+33 1 40 71 32 71

v.sabineu@finincom.com

**INGENICO GROUP**

Max-Paul Sebag

Communication, Groupe Ingenico

190-192 avenue Charles de Gaulle

F-92200 Neuilly-sur-Seine

Tel. + 33 1 46 25 82 56

max-paul.sebag@ingenico.com

**JOELE FRANK,**

**WILKINSON BRIMMER KATCHER**

Dan Katcher/ Marin Kaleya

+ 00 1 (212) 355- 4449